



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf : ES AN 4/22 - 0299

le 10 juin 2016

Objet : Réunion conjointe du Sous-groupe de Gestion du trafic aérien/Gestion de l'information aéronautique/Recherche et sauvetage (ATM/AIM/SAR SG), et du Sous-groupe de planification des opérations de l'aérodrome (AOP/SG) de l'APIRG (Nairobi, Kenya, du 5 au 8 juillet 2016)

Action requise : Répondre au plus tard le 20 juin 2016

Madame, Monsieur,

Je fais référence aux résultats de la Réunion Extraordinaire du Groupe Régional AFI de Planification et de Mise en œuvre (APIRG/EO) qui a eu lieu à Lusaka, en Zambie du 10 au 11 juillet 2014, et en particulier la Décision EO/01: Réorganisation de l'APIRG, dont l'intégralité du texte est fournie dans l'**Annexe A** à cette lettre. J'aimerais aussi faire référence aux discussions sous le point 4 de l'ordre du jour de la réunion APIRG/20, tenue à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, du 30 novembre au 2 décembre 2015 ; dans lequel le Groupe s'est mis d'accord sur l'opérationnalisation de la nouvelle structure de l'APIRG.

Afin de faciliter la mise en œuvre de la nouvelle structure organisationnelle et méthodologie de travail de l'APIRG, une réunion conjointe de l'ATM/AIM/SAR SG et de l'AOP/SG sera organisée à Nairobi, Kenya, du 5 au 8 juillet 2016.

Votre Administration/Organisation est invitée à participer à la réunion conjointe des Sous-groupes ATM/AIM/SAR et AOP mentionnée ci-dessus. L'ordre du jour de la réunion sera limité aux questions liées à l'identification des membres spécifiques du Sous-groupe des Opérations de l'espace aérien et de l'aérodrome (AAO/SG) tel qu'établi par l'APIRG/EO, ainsi qu'à la définition détaillée des projets APIRG qui doivent être réalisés par le Sous-groupe. L'ordre du jour provisoire de la réunion, les termes de référence de l'AAO/SG et la liste des projets liés à ce Sous-groupe sont disponibles dans l'**Annexe B, C et D** respectivement.

A cet égard, je vous saurais gré de bien vouloir vous assurer que votre délégation soit composée d'experts ayant les qualifications requises et l'expérience appropriée pour les termes de référence du Sous-groupe AAO et pour les projets connexes. Il s'agirait par exemple de l'expertise dans le domaine de la gestion du trafic aérien, des opérations de l'aérodrome et de la recherche et du sauvetage.

...2/

Il est aussi important de rappeler le fait que pendant la réunion APIRG/EO, il a été convenu que les Etats et les Organisations devraient nommer des représentants spécifiques aux organes subsidiaires de l'APIRG, en fournissant de l'information sur les qualifications et l'expérience (CV) des candidats, afin de permettre au Sous-groupe de bénéficier à fond de l'expertise disponible. De plus, afin de faciliter la continuité et les bénéfices qui en découleront, les Etats/Organisations devraient minimaliser le changement des responsables nommés, leur permettant de rester en fonction pendant une durée suffisamment longue.

Je voudrais vous rappeler que, conformément à la politique actuelle de l'OACI, la documentation ne sera pas fournie en version imprimée (papier) et que chaque délégation devra donc apporter des ordinateurs afin de leur permettre une participation efficace à la réunion. Un bulletin d'information contenant de l'information pour les participants à la réunion est disponible dans l'**Annexe E**.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer la participation de votre Administration/Organisation à cette réunion dès que possible, et de préférence avant le **9 juin 2016**, et de fournir les détails de vos participants en complétant le formulaire d'inscription, fourni dans l'**Annexe F** à cette lettre, et de l'envoyer au Bureau Régional ESAF de l'OACI via: icaoesaf@icao.int et une copie à SMachobane@icao.int.

Très sincèrement



Barry Kashambo
Directeur Régional

Pr

Annexes :	Annexe A :	Conclusion - Réorganisation de l'APIRG
	Annexe B :	Ordre du jour provisoire
	Annexe C :	Termes de Référence
	Annexe D :	Liste des Projets
	Annexe E :	Bulletin d'information
	Annexe F :	Formulaire d'inscription